

N°74 – JUIN 2016

# LE PUY-SAIN-T-MARTINOIS

Journal d'information Municipale.

Puy-Saint-Martin  
En Drôme Provençale...  
C'est fait !

Ouverture du local  
multi-services  
de Chantecaille :  
*Détails en page 5*



# Edito du Maire



Michel GILES,  
Maire de Puy Saint Martin

## PUY-SAINT-MARTIN, C'EST DEJA LE SUD !



En 2003, lors de sa visite pour l'inauguration des journées mondiales du tournage d'art sur bois, le Président du Conseil Général, Jean MOUTON, avait remarqué les panneaux indiquant « Puy-Saint-Martin – Aux Portes de la Drôme Provençale » et reconnu qu'une intégration au périmètre de la Drôme Provençale devait être étudiée. C'est effectivement une évidence géographique : notre village constitue une porte d'entrée naturelle de la Drôme Provençale, et les touristes qui empruntent l'itinéraire bis sont nombreux à s'arrêter sur l'aire de « La Tranchée » qui leur offre un panorama exceptionnel. L'exploitation de ce site représente une opportunité pour promouvoir et valoriser la marque « Drôme Provençale ».

Nos hébergeurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et ont depuis longtemps affiché leur filiation à la Provence : « Les Terrasses de Provence », « Au bonheur de Provence », « Le cabanon », ...

Aujourd'hui, conformément à nos engagements électoraux et après plusieurs démarches, nous venons d'obtenir satisfaction. Ce 17 juin en effet, l'assemblée générale du comité d'expansion touristique et économique de la Drôme Provençale a entériné notre adhésion.

C'est une excellente nouvelle pour la promotion touristique de notre commune, mais aussi pour l'ensemble des puy-saint-martinois qui pourront profiter de l'indéniable valeur ajoutée de ce label.

Je tiens à remercier très chaleureusement nos élus, nationaux et départementaux, qui ont soutenu notre candidature.

Il nous reste maintenant à travailler avec les acteurs concernés (Drôme Provençale, Département) pour concevoir et mettre en place une signalétique efficace en lien avec la future déviation.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été. Respirez la lavande à pleins poumons, flânez sur les marchés provençaux, goûtez le picodon, **et soyez joyeux à Puy-Saint-Martin en Drôme Provençale.**

### Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin  
Tél: 04.75.90.16.70  
www.puysaintmartin.fr  
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :  
Denis PERRIN / Nadine ADAMS  
Anthony CELERIE / Danielle GAILLARD / Michel GILES  
Irène MAURIN / Bernard BON / Patrick CISTERNE / François VILLIEN

### Etat Civil

#### Naissances

Ema NOYER, née le 4 avril 2016, de Morgan NOYER et de Sabrina ZARIOH, montée de Chanteperdrix.

Milo EL HERROUF, né le 20 avril 2016, de Morad EL HERROUF et d'Aurore CHASSE, 14 rue du 19 mars 1962.

#### Décès

M. Éric CAVAGNE, le 16 mars 2016.

Mme Paulette CUTIVEL, le 24 avril 2016.

#### Mariage

Néant.

#### Nouveaux Puy-Saint-Martinois

M. PRADIER Pierre et TOM (son fils), chemin de Chevière.

M. et Mme GUISET Jean-Louis, chemin Les Ours.

Myriam LEFRANCO et ERNESTINE (sa fille), rue du 19 Mars 1962.

## Numéros utiles...

### Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : [accueil@puy-saint-martin.fr](mailto:accueil@puy-saint-martin.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

### Agence postale communale

04 75 01 00 72

### **Les horaires de votre agence postale communale :**

Tous les jours de 9h à 12h, le mercredi 15h à 19h

### **Levée du courrier :**

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

### Amicale laïque Puy Saint Martin

04 75 90 28 84

### Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

### Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

4 Place Chantecaille

Ouverture :

Tous les jours de 9h à 12h, le mercredi 15h à 19h

### Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Permanence de 14 à 19 h.

Jours fériés : de 15 à 19 h.

### Cabinet d'infirmiers

04 75 98 92 18

Marie-Laure Aubert et Jocelyne Vidal

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

**POUR PLUS DE N° UTILES**

**[www.puy-saint-martin.fr](http://www.puy-saint-martin.fr)**

## ...Brèves...

### **Calendrier municipal 2<sup>e</sup> semestre 2016 :**

- 1<sup>er</sup> samedi du mois à 10h : conseil d'adjoints
- 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 18h30 : réunion des conseillers
- 4<sup>e</sup> jeudi du mois à 18h30 : conseil municipal

### **Permanence adjoints**

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

### **Permanence du CCAS :**

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

### **Conciliateur de justice :**

Didier LALANNE, 06 64 95 70 28,  
[didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr](mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr),  
Reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi.

## **Déchetterie mobile**

A partir du mois d'avril, la CCVD a mis à disposition des Puy-Saint-Martinois, sur le parking du stade de football, une déchetterie mobile, de **9 à 15h**, deux vendredis par mois,

- 15 et 29 juillet**
- 12 et 26 août**
- 16 et 30 septembre**
- 14 et 28 octobre.**



## **Abonnement au journal municipal**

Les bulletins sont déposés gratuitement dans les boîtes aux lettres des Puy-Saint-Martinois résidents dans la commune. Pour les non-résidents qui en font la demande au secrétariat de la mairie, ils sont envoyés à raison d'un règlement de **5 €/an** à l'adresse qu'ils communiqueront.

## Installation d'infirmières au village !



Bienvenue à nos infirmières,  
Marie-Laure Aubert et Jocelyne Vidal.  
Contact pour vos rendez-vous de soins  
au 04 75 98 92 18.

*Local professionnel sous la terrasse de  
la mairie : 7, rue du 19 mars 1962 (Rue  
de l'église).*

## LA POPULATION DE PUY-SAINT-MARTIN



Nous vous indiquions dans le numéro 73 que l'INSEE avait estimé la population de Puy-Saint-Martin à 853 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le recensement effectué au mois de février dernier a décompté 11 habitants de plus, soit **864**. Ce chiffre, qui doit être confirmé par l'INSEE, montre une dynamique positive de notre démographie.

## Eclairage public

Après un an de fonctionnement avec une extinction de minuit à 5h00, nous pouvons maintenant établir un premier bilan.



D'un point de vue énergétique, la consommation est passée pour une année de 60116 à 34728 Kwh, ce qui donne **une économie de 43 %**, conforme aux prévisions qui donnaient entre 40 et 50 %.

D'un point de vue financier, il faut préciser que la part énergie représente 56 % de la facture compte tenu de l'abonnement et des diverses taxes.

L'économie est de 24 % avec une facture annuelle globale qui passe de 7000 à 5300 euros.

A noter aussi que cette mesure n'a pas entraîné de problèmes liés à l'insécurité et que nous pérennisons donc ce fonctionnement.

## Vente du bâtiment de la Poste

Depuis le 20 juin, l'agence postale communale a déménagé place Chantecaille dans le nouveau local multiservices.

Le conseil municipal a décidé de vendre l'immeuble qui abritait la Poste, et a fixé son prix à 175.000 €uros. Les acquéreurs potentiels sont priés de se faire connaître en mairie.



Depuis le conseil communautaire du 28 avril 2016, Denis PERRIN remplace Xavier du GARREAU de la MECHENIE au sein de cette assemblée. Les deux conseillers communautaires sont depuis cette date : Michel GILES, Maire de Puy-Saint-Martin et Denis PERRIN, 4<sup>e</sup> adjoint. Pour connaître les délibérations et les sujets abordés au sein du conseil communautaire, vous pouvez consulter

les comptes rendus du conseil qui sont disponibles sur le site internet de la CCVD : [www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com) puis barre de menus « Qui sommes-nous ? » puis « Comptes Rendus ». D'autres services et infos sont disponibles sur ce site, notamment les horaires des déchetteries, le cadre de vie, la petite enfance, l'économie, la gestion des déchets, l'urbanisme, les services aux personnes, etc.

## LOCAL MULTI-SERVICES DE CHANTECAILLE : OUVERTURE AU PUBLIC !!

Après 18 mois de réflexion, d'études, de travaux, et de concertations, l'espace multi-services de « Chantecaille » vient d'ouvrir ses portes au public en ce début d'été 2016.

Merci à l'ensemble des intervenants (entreprises, élus, bénévoles, partenaires, associations) pour cette belle et originale réalisation. Cet espace multi-services va permettre d'offrir à la population les services suivants : **Agence postale communale, Syndicat d'Initiative, Médiathèque, Annexe Mairie, Club informatique, et un EPI (espace public internet).**

Espérons que ce nouveau concept apportera aux habitants et aux touristes de passage convivialité et échanges, accès à la culture, et facilité d'accès aux services publics.

Dans l'attente de l'inauguration prévue cet automne, voici les horaires d'ouverture au public à partir du 20 juin 2016 :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h/12h,  
mercredi : 15h/19h

**Ouvert toute l'année sauf dimanche et jours fériés.**



# Un nom pour nos équipements publics

Vie Municipale

Aujourd'hui, seuls quelques équipements publics bénéficient d'une appellation : « L'Espace Clément » pour les salles préfabriquées, « Le Charivari » pour le centre de loisirs, « Le Grenier d'Adèle » pour la salle située au-dessus de la salle des fêtes, le parc Adèle Clément.

Le nouvel espace multi-services de la place « Chantecaille » est opérationnel depuis mi-juin. Comment avez-vous envie de l'appeler ? Cette réflexion nous donne l'occasion de vous demander de nous proposer des noms pour cet espace, mais aussi pour la scène couverte du parc (kiosque), la salle des fêtes, la salle de la bibliothèque attenante à l'école, la salle voutée sous la terrasse de la mairie, le parking situé entre la mairie et l'aire de camping-cars.

Il en va de même pour l'actuelle place de la Poste qui devrait logiquement changer de nom avec le départ de l'agence postale.

Ces nouvelles dénominations pourraient appartenir à un même thème, comme par exemple la Provence (Olivier, genêts, pin d'Alep, lavande, thym, romarin, tournesol, tilleul, ...)

**Laissez votre imagination s'exprimer et étonnez-nous via le secrétariat de mairie.**



## Nos journées citoyennes...

Les 9 avril et 28 mai 2016, élus et non élus, toutes générations confondues, ont partagé leurs savoir-faire, bonne humeur, temps, dynamisme dans des chantiers divers. Montez place Fangérac et voyez comme la table et le banc sont beaux ;



Promenez-vous au Chastelas et posez-vous à la table de pique-nique offerte par un habitant ; poursuivez votre promenade jusqu'à l'ancien cimetière et voyez le portail remis à neuf ; promenez-vous dans le parc de la mairie nettoyé durant des heures par des jeunes et appréciez la lumière filtrer au travers du feuillage des arbres remarquables ; promenez-vous dans le quartier Saint-Jean et découvrez le cabanon entièrement débarrassé de ses déchets et dégagé des herbes folles qui l'envahissaient; et puis laissez vos pas user nos ruelles désherbées par des bénévoles motivés.  
**Rendez-vous dans un an...**

### Demandes de logements à Puy-Saint-Martin

Nous observons à Puy-Saint-Martin de nombreuses demandes de logements en location. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de proposer des solutions de logements n'ayant pas connaissance des offres. Si vous êtes propriétaires de tels logements, pouvez-vous le faire savoir à la Mairie ?  
Merci d'avance.

# Stationnement dans le vieux village



*Quel plaisir quand nos rues et places sont accessibles !*

Le vieux village a le charme que lui confère son passé, mais le revers de la médaille est sa faible adaptation à l'automobile qui exige prudence pour circuler, se croiser !

Si s'arrêter quelques instants devant sa porte pour décharger sa voiture est tolérable, le stationnement, pour ceux qui n'ont ni garage ni cour, n'est guère aisé. **Particulièrement vrai pour ceux, famille ou amis, qui laissent leur véhicule pendant un voyage !** Dans le bas du village, des parkings peuvent accueillir les véhicules.

Mettre et reprendre sa voiture demande quelques minutes de marche excellentes pour la santé ! En ville, à la distance, s'ajoutent souvent la recherche et le coût !

- Respecter les interdictions légales de stationner (lignes jaunes...) qui facilitent l'usage de la rue à tous. Les infractions sont passibles de sanctions.

- Veiller à occuper le moins de place possible avec sa voiture pour qu'autrui trouve place aussi.

Le respect de ces règles permet une meilleure convivialité villageoise.

Vie Municipale

## STOP A L'AMBROISIE !!

L'ambroisie est un enjeu de santé en Rhône-Alpes et en Auvergne. C'est dès maintenant que nous pouvons agir.

Comment signaler / Que faire si j'en vois?

- Sur ma propriété : je l'arrache!

- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache!

- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup: je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr). Le signalement arrive également en mairie.



## Artisanat d'art à Puy-Saint-Martin

Atelier NG participait cette année à la 10<sup>e</sup> édition des journées européennes des métiers d'Art des 2 et 3 Avril 2016. Pendant ces 2 jours, Nathalie GROENEWEG a réalisé des démonstrations de tournage sur bois et organisé la visite de son atelier et de son hall d'exposition. Cette expo-vente présentait des bijoux en bois précieux, des réalisations de lutherie (guitare électrique) ainsi que les fameux trembleurs (Le trembleur est une pièce ornementale réalisée à l'origine (XVIII<sup>e</sup> siècle) en ivoire, matière qui permettait de tourner des diamètres d'une finesse extrême – réf. Escoulen.com/techniques-spécifiques). Félicitations à cette belle animation et promotion de l'artisanat d'art sur notre territoire.

Contacts et renseignements : [www.atelier-ng.com](http://www.atelier-ng.com).



# Agent technique à Puy-Saint-Martin...

Un regard sur le va et vient de nos agents techniques, Jean-Marc CUTIVEL et Guillaume PETIT

*Une semaine parmi d'autres ; des journées qui démarrent à 7h30*

## Comment s'organise la semaine ?

Notre adjoint aux travaux, Samuel BEDOUIN, passe régulièrement faire le point avec Jean-Marc et Guillaume et reste en permanence en contact téléphonique avec eux. Alexandra, employée municipale, les appelle plusieurs fois par jour pour des demandes émanant des élus, des associations et des Puy-Saint-Martinois.

## Leurs savoir-faire

Nos agents techniques s'absentent pour suivre des formations variées, utiles, obligatoires : électricité (2 à 5 jours), élagage, formation aux premiers secours, tronçonneuse (3 jours), alternative aux produits phytosanitaires (4 jours)...

## Leur emploi du temps diversifié

Les nombreuses **associations** animent la vie du village et ne peuvent concrétiser leurs manifestations qu'avec l'aide des agents techniques.

Tous les jours, nos agents techniques font le tour des **points propres** pour ramasser ce que les Puy-Saint-Martinois déposent à côté des conteneurs. Nos agents se déplacent une fois par semaine à la déchetterie d'Eurre pour se débarrasser de ces déchets.

Les **tondeuses, sécateurs, débroussailleuses** sont sollicités tous les quinze jours !

Nos **bacs de décantation** sont nettoyés 3 à 4 fois l'an.

Le nouveau **cimetière** reçoit la visite des agents techniques une fois par mois tant pour l'eau que pour vider la poubelle.

Pour réussir une **journée citoyenne**, les agents techniques préparent les chantiers.

Ils se rendent une fois par semaine à Montélimar pour des achats de matériel de bonne qualité pour les divers travaux à réaliser.

Ils sont souvent **sollicités** par les élus pour les accompagner lors d'interventions d'intermédiaires.

Ils entretiennent le **lavoir**.

Ils amènent les **repas** des enfants à Roynac une semaine sur deux.

Ils sont appelés pour des **animaux** en balade : un mouton dans le rond-point de l'olivier ; un cheval au Petit Pré ; un chien dans la Pigne...

## Parlons des bâtiments publics

Les petits Puy-Saint-Martinois passent de nombreuses heures à l'école communale. Nos agents techniques entretiennent l'école ; ils taillent les arbres, balaient la cour, effectuent des petites travaux d'entretiens et des réparations diverses ... Nos agents interviennent également au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Ils ont déjà reconstruit en partie et à plusieurs reprises le mur extérieur.

Les toilettes publiques, place de la Mairie, sont nettoyées deux fois par semaine.

Ils réalisent divers travaux : petites réparations, réalisation de placards, réfection et aménagement d'une salle à louer... Ils sont appelés pour des pannes de chauffage, d'électricité, de sonorisation...

Avant de contacter un entrepreneur artisan, la commission travaux leur demande un avis afin d'évaluer qui et à quel coût peuvent se réaliser les réparations ou travaux.

## Que font-ils dans leur atelier ?

Quelques exemples récents : ils créent des bacs pour la médiathèque et les peignent ; ils réparent les tables de la salle des fêtes, les bancs de l'école, des outils, des poubelles, des pieds de barrières, table de pique-nique ...

Cette liste de travaux de nos agents communaux n'est pas exhaustive car leurs interventions sur la commune sont multiples et diverses et nous ne nous rendons pas toujours compte de leur efficacité. Nous en profitons pour les encourager et les soutenir à continuer de maintenir le village aussi fonctionnel et attrayant que possible.



La municipalité s'est engagée dans la démarche « objectif zéro phyto » : opter pour le zéro phyto, c'est préserver la santé des citoyens et des agents municipaux, respecter la faune et la flore locales, mais aussi montrer que des pratiques alternatives existent et sont efficaces. Il peut être constaté la présence de flore spontanée sur les trottoirs ou dans les fossés, par exemple. Accepter la présence de certaines plantes dites « indésirables » ne représente pas de nuisance particulière.

# Du P.L.U au P.L.H...



« On n'était pas bien quand on était 400 habitants ??? »

On perçoit des doutes et des interrogations sur l'intérêt et la nécessité de voir la population de Puy-Saint-Martin augmenter régulièrement.

Mais les prévisions de croissance de la population sur la durée du PLU doivent s'aligner sur les données du PLH (Plan Local Habitat) fixées à 0,85 % par an pour Puy-Saint-Martin par notre communauté de communes actuelle (CCVD), soit une progression de 115 habitants en 2030 avec la création de 3 ou 4 logements par an.

Et pourtant cet indice est manifestement sous-évalué au regard de l'évolution récente et sans doute future, car il ne prend pas en compte le taux de croissance moyen pour la commune sur les 15 dernières années (durée du POS actuel) qui est de 1,75 %, soit une progression probable de 253 habitants en 2030 et la création de 7 logements par an.

Ces projections d'évolution démographique sont importantes pour le maintien de l'activité économique et des services sur la commune, en particulier l'école dont les effectifs sont en baisse ces dernières années, et sont à intégrer dans le PLU pour prévoir la répartition et la densification de l'habitat futur.

Avec cette même logique d'extrapolation dans l'avenir, le panel de population qui travaille sur le PLU a projeté l'organisation de l'habitat à construire, au sud, à proximité d'un centre attractif reliant le champ de Mars, la place de la mairie, le parc et la place de l'église... en privilégiant la mise en valeur d'une nouvelle entrée sud de l'agglomération à partir du futur rond-point de la déviation sur l'actuelle route de Manas-Charols.

Une rencontre avec les acteurs économiques (artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales), le 21 mai dernier, a conforté ce choix.



## Ecole de Musique André Barne

Fin du printemps, début de l'été, c'est la période où la musique fait sa fête ! Pour l'école de musique, autre raison d'être en fête : l'horizon s'éclaircit ! Après deux ans d'effort : grâce au dynamisme de ses professeurs, à leur professionnalisme et leur engagement, grâce à la fidélité de ses élèves, l'école trouve son équilibre financier !

Cette année, les 18 et 19 juin, outre le spectacle de fin d'année de ses élèves, elle a organisé la fête de la musique au kiosque. De nombreux groupes musicaux ont proposé des musiques très variées. La qualité des spectacles aurait mérité un public plus nombreux. Depuis mi-juin, les conditions d'inscription (tarifs, horaires...) sont sur le site de la mairie.

### ***Vous pouvez vous inscrire***

*Auprès des professeurs*

-Monsieur Delpiroux : 06 65 19 60 85

-Madame Pavageau : 04 75 90 87 10 ou 06 37 56 62 36

*Via le site internet de la Mairie : [www.puysaintmartin.fr](http://www.puysaintmartin.fr)*

*Au secrétariat de la mairie.*



Une « journée portes ouvertes » le samedi 25 juin a été organisée ; cela a été l'occasion pour tout un chacun de découvrir l'école et ... y adhérer !

Les inscriptions sont toujours possibles jusqu'en septembre.

Vous aimeriez apprendre un instrument qui n'est pas actuellement enseigné à l'école ? N'hésitez pas à en parler soit à la mairie, soit directement auprès du directeur de l'école, Patrick Cisterne **06 01 22 28 69**, nous essaierons de donner une réponse à votre souhait.

# TCFIA

TCFIA : RENDEZ-VOUS le lundi 5 septembre 2016

Le TCFIA, c'est le tour cycliste féminin international de l'Ardèche ; cette épreuve est classée par les instances du cyclisme (UCI et FFC) comme la plus prestigieuse des courses féminines dans le monde. Elle regroupe 150 concurrentes représentant 30 nationalités différentes.

L'épreuve par étapes se déroulera du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 2016 sur les routes de l'Ardèche, de la Drôme, de la Lozère et du Vaucluse.

**Puy-Saint-Martin sera « ville-départ » le lundi 5 septembre à 14 heures d'une étape en ligne** arrivant à Saulce après 90 kilomètres émaillés de difficultés avec les cols du Pas de Lauzun, des Devés, de la Grande Limite...

Venez nombreux, place de la mairie, assister à la présentation des équipes, au départ des concurrentes et aux animations qui l'accompagnent sous l'égide du club cyclo puy-saint-martinois.

Pour plus de détails, consultez le site: <http://www.tcfia.org/index.php/parcours/etape-6>.



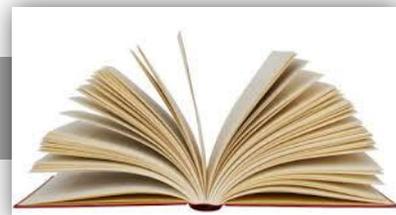
Vie Municipale



**Le samedi 16 juillet 2016**, Le Tour de France cycliste traversera notre commune à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> étape, qui emmènera les coureurs de Montélimar à Villars-Les-Dombes. Un pointage sera effectué au sommet de la côte de la Pigne, comptant pour le classement du meilleur grimpeur.

**Le passage de la caravane publicitaire est prévu dans le village à 10h34, et celui des coureurs entre 12h32 et 12h34.**

## Médiathèque municipale



La Médiathèque Municipale gérée par l'association Bibliothèque Communale a quitté joyeusement son petit local où elle a vécu de très belles heures ...

Nous avons procédé à quelques travaux indispensables : le **désherbage** (consiste à retirer des rayonnages les ouvrages qui ne peuvent plus être proposés au public) suivi d'un **inventaire** en règle.

### Ce qui va changer à Chantecaille :

- un plus grand nombre d'heures d'ouverture au public et aussi pendant les vacances ;
- la possibilité de « se poser » pour prendre le temps de feuilleter un livre, une revue ;
- l'accueil des classes entières dans de bonnes conditions, y compris pour l'animation Contes ;
- l'animation Bébés Lecteurs le mercredi matin ;
- l'animation Club de lecteurs dont la prochaine rencontre sera fixée au cours du 4<sup>e</sup> trimestre ;
- la possibilité de mettre en place des ateliers, des expositions, des rencontres.

Outre les heures d'ouverture communes avec l'agence postale et le syndicat d'initiative, nous proposons :

- un accueil quelques après-midis vers 15h - horaires et jours à préciser – afin que parents et enfants puissent en bénéficier lors de l'accompagnement ou du retour des enfants – école ou transport scolaire.
- un accueil pour les jeunes qui trouveront à la médiathèque outre des ouvrages (BD / Romans / Documentaires, Revues, CD, DVD) la possibilité d'utiliser les ordinateurs pour leurs recherches.

La médiathèque est ouverte à tous pour consultation et aux adhérents pour les prêts.

Nous allons devoir nous adapter et – vous avec nous – à ce nouveau type de fonctionnement.

Nous comptons sur votre indulgence pour cette installation et vous attendons avec plaisir.

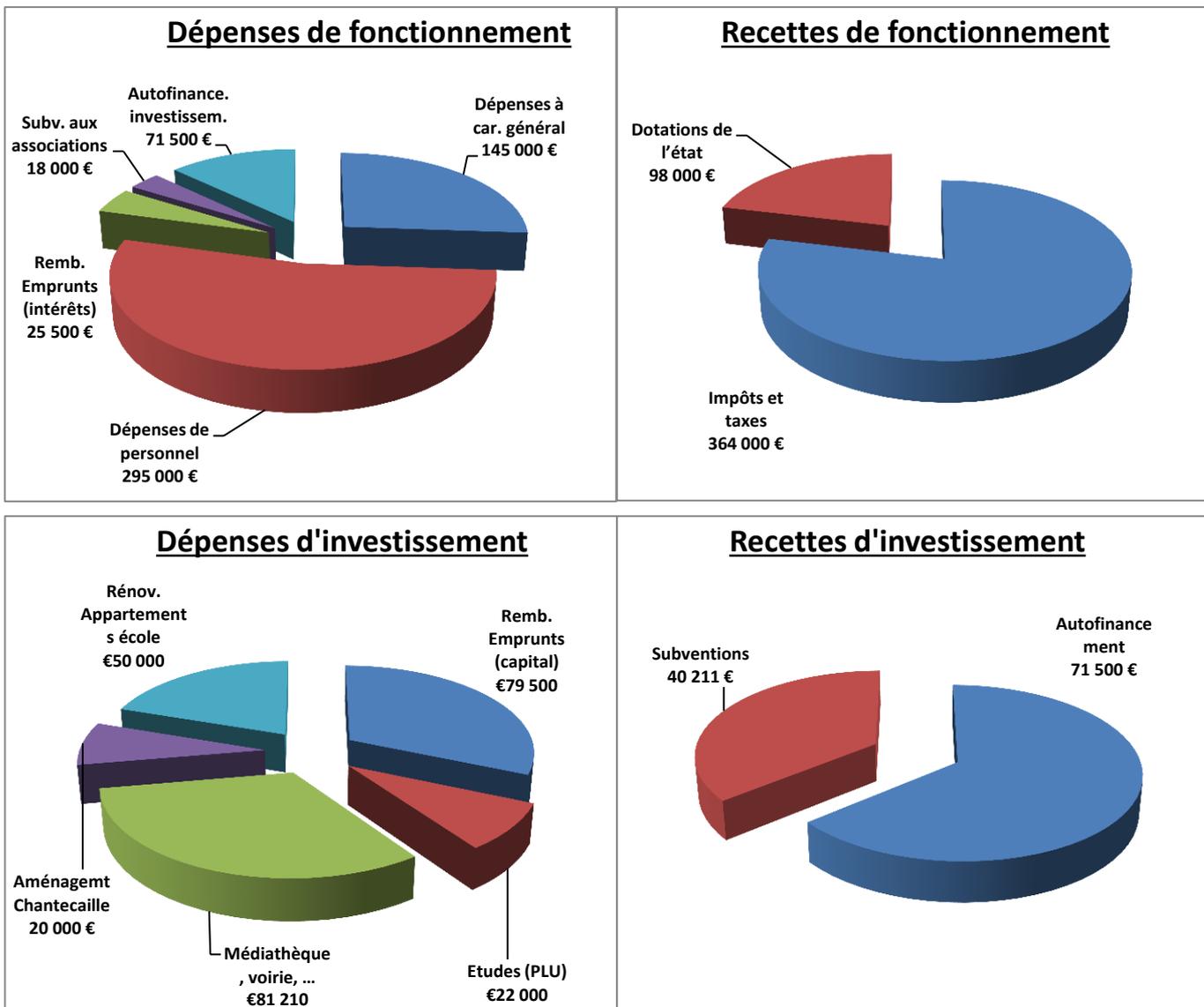
L'équipe de la médiathèque vous souhaite un bel été et... de belles lectures.



# FINANCES 2016

Le budget est la traduction financière de toutes les actions de la commune, tant pour sa gestion quotidienne (**section de fonctionnement**) que pour son action d'aménagement et d'équipement (**section investissement**). Pour chaque section, il y a des dépenses et des recettes équilibrées.

Pour l'année 2016, le conseil municipal a voté dans sa séance du **24 mars 2016** les budgets primitifs à savoir :



Vie Municipale

La vente de la poste est nécessaire pour équilibrer notre budget et nous permettre de réaliser notre programme d'investissement.

Pour le budget Assainissement (M49), le fonctionnement s'élève à 84 186 €, et l'investissement à 111 516 €. Ce budget dégage une capacité à réaliser des travaux pour un montant d'environ 81 000 € sans avoir recours à l'emprunt. Le chantier de séparation des eaux usées et pluviales autour de la Rue du Levant est à l'étude.

**Pour de plus amples précisions, les documents budgétaires sont déposés en Mairie, et mis à la disposition du public. Vous pouvez aussi contacter le conseiller délégué en charge des finances, Jean-Michel MURER.**

## TAUX D'IMPOSITION 2016

Dans sa séance du 24 mars 2016, le conseil municipal a voté pour 2016 la reconduction des mêmes taux que pour 2015 à savoir :

- Taxe d'habitation = 11,65%
- Foncier bâti = 17,37%
- Foncier non bâti = 62,56 %

Ces taux sont identiques depuis 2010.

## Ils ont été maires de Puy-Saint-Martin

Pendant la révolution, le Préfet nomme le maire pour une durée de deux ans. On trouve dans les archives de cette époque les noms de Crozat, Girardin et Jean Pierre Comte. Celui-ci sera reconduit plusieurs fois par le Préfet.

La nomination du maire par le Préfet, choisi parmi les élus au conseil municipal, durera jusqu'en 1871, sauf pendant la période de 1848 à 1851. Depuis 1871 le maire est élu par les conseillers municipaux.

A partir de 2001, les ressortissants de l'U.E peuvent voter aux élections municipales et être élus au conseil municipal.

### Liste des maires depuis 1809

Date de début de mandat	Prénom - Nom	Date de début de mandat	Prénom - Nom
1809	Simon LONG	10-12-1919	Adrien COMBE
30-08-1819	Etienne BOREL	23-01-1921	Jules ROSTAING
06-02-1826	Félix MEILHON	19-05-1929	Auguste MIRABEL
28-08-1848	Stanislas CROZAT	20-05-1945	Félix CHAMPEVAL
04-06-1871	Antoine RAYMOND	12-05-1953	André ROSTAING
30-05-1876	Auguste COMBE	18-03-1959	Roger SAUVAN
24-12-1881	BERGER (adjoint)	28-03-1971	André BORNE
18-05-1884	Auguste BOREL	16-11-1980	Hubert ROZIERES
06-01-1889	Joseph MICHEL	17-06-1995	Gérard CAILLY
17-05-1896	Augustin ANTHON	23-03-2001	Pierre BLONDET
15-05-1904	Auguste BOREL	14-03-2008	Marie Thérèse MAYOUD
21-02-1907	Joseph BENOIT	28-03-2014	Michel GILES
17-05-1908	Louis PATONNIER		

## Le Chœur Odysée

### Le Chœur Odysée vous invite à découvrir la musique sacrée du grand Monteverdi

Après l'ouverture de la saison de « Musiques au monastère » le 2 avril dernier (voir photo), les **prochains concerts** approchent :

-Samedi 10 septembre au « Festival Eclats » à Dieulefit

-Samedi 1<sup>er</sup> octobre, 20h30 à l'église de Montboucher sur Jabron

-Dimanche 2 octobre, 16h à la cathédrale de Die.

Extraits de la « Selva morale e spirituale » (Venise, 1641) : messe à quatre voix et psaume « Laudate Dominum », ornés de chants grégoriens, motets et intermèdes à la harpe.

**Le Chœur Odysée** : créé en 2005 et dirigé par Philippe Simon sur Puy-Saint-Martin, il est toujours composé de choristes amateurs passionnés, venant de toute la plaine. Chaque année, le projet du chœur associe étroitement l'expression vocale à l'interprétation vivante de polyphonies du moyen-âge, de la renaissance, ou de l'ère baroque.

Le Chœur Odysée répète à Puy-Saint-Martin (espace Clément) tous les mercredis de 19h30 à 21h30, ainsi que 3 dimanches dans la saison.

### Odysée fait appel à de nouveaux choristes pour la saison prochaine...

Rendez-vous sur le site de la mairie ou sur notre nouveau site : <https://choeurodyssee.wordpress.com/>

Contact : [philippe.simon0275@orange.fr](mailto:philippe.simon0275@orange.fr) ou 06 28 29 54 30

# Association d'Animation Rurale :

## Atelier Qi Gong



Un livre très intéressant et accessible (disponible à la Médiathèque) :

**LE QI GONG ANTI-AGE** du Dr Yves Requéna

**Optimiste** : Le vieillissement n'est pas nécessairement « un naufrage » et il est possible de vivre en pleine forme très longtemps à condition de s'en donner les moyens.

**Rigoureusement documenté** : Y. Requéna s'appuie sur ses connaissances médicales ainsi que sur des recherches scientifiques internationales qui ont fait la preuve des effets du QG dans le domaine du vieillissement.

**Excellente vulgarisation de la MTC** (Médecine Traditionnelle Chinoise) : les principes essentiels sont clairement et simplement expliqués.

**Précis et concret** quant aux diverses méthodes à mettre en œuvre suivant les objectifs que l'on se fixe.

**Pour tous publics quel que soit l'âge** puisque selon le Dr Requéna, les 1<sup>ers</sup> signes du vieillissement peuvent apparaître à ... 25 ans!!!!



## Chats l'Heureusement Vôtres

### Les stérilisations : ça marche !

Après une année d'existence, l'association *Chats l'Heureusement Vôtres* dresse un bilan positif de l'action qu'elle mène pour mettre un terme à la prolifération des chats errants dans le village. En effet, en quelques mois 40 stérilisations ont été effectuées : 8 mâles et 32 femelles. Ces chiffres peuvent paraître peu élevés, mais ils laissent néanmoins apparaître une évidence : 250 à 300 naissances ont ainsi été évitées, auxquelles il faut ajouter l'euthanasie de 58 chatons nouveau-nés.

Voilà qui devrait mettre un frein à l'extension incontrôlée de la population féline. Toutefois, les responsables de l'association sont bien conscients que l'action entreprise est loin d'être terminée. Mais ils ne pourront la poursuivre sans la prise de conscience et la mobilisation du plus grand nombre d'entre vous.

Le rôle de l'association ne s'arrête pas là ; elle prodigue aux chats libres soins et nourriture. Pour mener à bien cette mission, l'association a besoin que la population y adhère, y collabore. Voici un bel exemple de collaboration vécue : *Passion Nature* a accepté que l'association s'installe à l'entrée du magasin ce samedi 28 mai afin de sensibiliser la population et de collecter de la nourriture pour chats. D'autres actions sont envisagées.

Contact : Michel Vasseur, 04 75 90 43 83,  
[michelvasseur@laposte.net](mailto:michelvasseur@laposte.net)



# Comité des Fêtes

Pour le comité des Fêtes c'est l'heure du changement. Plusieurs membres du bureau de l'association et quelques membres ont décidé de quitter le bateau mais pour laisser leur place à qui? Nos bénévoles arrivants sont peu nombreux mais je tiens tout de même à les remercier : Mr Noyer Philippe (président), Mr Besset Gilbert (secrétaire), Mr et Mme Joubert, Mr Delanoé Hervé, ... Nous avons également Mr Mari Anthony en vice-président et notre ancien président Mr GRAINAULT garde le poste de trésorier.



**Cet article sera un appel de plus au bénévolat! Nous avons besoin de vous, les Puy-Saint-Martinois, pour garder en vie notre association et nos manifestations.**

Notre programme de l'été est:

## **La fête nationale**

### Le mercredi 13 juillet :

Apéritif à partir de 19h suivi d'un repas dansant animé par le *dj Fun Artiste*.

Salade composée / Civet de porcelet et pomme de terre / Fromage / Tarte aux fruits / Pain, vin, café

Le prix de ce repas sera cette année de 12€ par adulte et 7€ par enfant jusqu'à 10 ans grâce aux bénéfices de l'an passé et à une partie de la subvention municipale.

Réservation obligatoire auprès de Mado: 06 10 49 12 27 ou de Brigitte au 06 41 99 56 03.

### Le jeudi 14 juillet :

A 14h30, concours de pétanque 6 boules, 1, 2, 3 joueurs gains 200€ + mises organisé par la nouvelle association de pétanque Puy-Saint-Martinoise sur la place du Champ de Mars.

## **La vogue** aura lieu les 2, 3 et 4 septembre :

Le vendredi soir, le restaurant du Champ de Mars vous accueille avec un repas dansant et un concours de pétanque en doublette.

Le samedi matin, les traditionnelles aubades aux habitants sont fortement compromises par manque de musiciens (avis aux amateurs).

A 11h30 : apéritif musical au Champ de Mars

Le concours de pétanque en tripléte de l'après-midi aura lieu au Champ de Mars.

Le samedi soir, les traditionnelles godivogues avec l'orchestre *Song Family* au parc ainsi que la retraite aux flambeaux avec les Radis Noirs.

Le dimanche auront lieu le vide-greniers, l'apéritif municipal, le pique-nique au parc et le concours de pétanque.

Bon été à tous!

Pour toutes demandes : [comitedesfetes.psm@gmail.com](mailto:comitedesfetes.psm@gmail.com)

# Theatre Intercommunal de la Pinha (TILP)

## Soirée occitane du 21 mai

Le Théâtre Intercommunal de La Pinha (TILP) a organisé, avec Lo Reviscol montelenc, une nouvelle soirée occitane à Puy-Saint-Martin. Elle a été un vrai succès de « lamazurka souto li pîn », version Puy-Saint-Martin à la « Coupo santo », avec la comédie « Eis urnas », à partir de « Aux urnes, citoyennes ! » de P-J Bonzon, revisitée par J-M Besson, la participation du groupe chantant « la belle histoire » de l'association Calm'art, les saynètes interactives du Reviscol montelenc avec Andréa Rieux, fidèle du Cocorin, les prestations du tamborinaire Gérard Malburet et, en seconde partie, le concert de Jean-Bernard Plantevin et ses musiciens provençaux. Les deux corbeilles drômoises qu'une dizaine de donateurs ont contribué à compléter ont été gagnées grâce au numéro 23, tiré de l'urne des élections, tous les autres numéros terminés par 3 remportant le livre de René Girard « Meis obras » avec son CD. Le TILP se retrouvera le 7 juin pour le bilan de la soirée qui se serait, grâce à l'aide de l'I.E.O., soldé pratiquement sans déficit, si la SACD et la SACEM n'avaient pas pris un peu plus de 100 € ! Un pique-nique à Espeluche le 18 juin clôturera la saison pour le TILP qui serait heureux d'accueillir des acteurs pour des pièces en français comme en occitan.

Vie Associative

## Syndicat d'Initiative



Cet été, il fera bon flâner dans les rues et se retrouver sur nos places...

Le lundi soir, par exemple, de 18h à 21h, du 20 juin au 12 septembre, place du Champ de Mars, faites vos emplettes **au marché « les Cabas du Soleil »**... retrouvez-y vos voisins, vos amis, les hôtes momentanés de notre village, dans une ambiance décontractée...

Vous préférez regarder un bon film en famille, sous les étoiles ? Rendez-vous les mercredis 27 juillet et 17 août en soirée au parc Adèle Clément...

Et quel plaisir que celui d'arpenter, ce jeudi 11 août en soirée, nos vieilles ruelles illuminées avec le spectacle « Umbrella » de la Compagnie S!



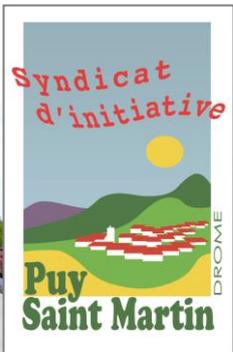
« Umbrella » de la Compagnie S



Table de pique-nique au Chastelas...

Et pourquoi ne pas redécouvrir Puy-Saint-Martin à l'invitation d'Adèle Clément (balade pédestre au départ de la Mairie, itinéraire disponible au Syndicat d'Initiative place de Chantecaille) et pique-niquer chemin du Belvédère, près du puits, dans un cadre idyllique bénéficiant d'une belle vue sur le village... ?

Syndicat d'Initiative, 04 75 90 43 70, [puySaintmartinsi@orange.fr](mailto:puySaintmartinsi@orange.fr)



# Les Cabas du Soleil

## Votre marché d'été



Tous les lundis soir de 18h à 21h, Place du Champ de Mars

## L'espace multi-services de « Chantecaille » vient d'ouvrir ses portes.

Services proposés: Agence postale communale, Syndicat d'Initiative, Médiathèque, Annexe Mairie, Club informatique, et un EPI (espace public internet).

Ouvert toute l'année sauf dimanche et jours fériés.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h/12h, mercredi : 15h/19h